

HAMOIR



Votre commune



FOIRE DE LA BELLE BROCANTE ET DES COLLECTIONNEURS

*Le samedi 17 novembre,
l'Office du Tourisme organisera au hall
omnisports de Hamoir sa
1^{ère} foire de la belle brocante et
des collectionneurs.*

i

*Office du Tourisme, rue du Pont, 32 à
Hamoir (086/389443).*



Sommaire

N° 40 - NOVEMBRE 2001

PAGE 1

- BELLE BROCANTE

PAGE 2 ET 3

- PLAN INTERCOMMUNAL
DE MOBILITÉ DU SECTEUR
OURTHE-AMBLÈVE-
CONDROZ

PAGE 4

- LES DROGUES ET LA
TOXICOMANIE



PLAN INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ D'



EDITO

Les problèmes de déplacements du secteur des vallées de l'Ourthe et de l'Ambève et du plateau du Condroz devenant chaque jour un peu plus contraignants, les auto-

rités communales des dix communes de Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Hamoir, Nandrin, Neupré, Ouffet, Sprimont et Tinlot ont compris la cruciale nécessité d'avoir un bon outil de gestion de la mobilité.

En 1999, la Région wallonne a sollicité les communes, afin qu'elles signent la "charte de mobilité". Celle-ci définit les contours d'une mobilité durable obéissant à trois grands principes:



l'évidence que la politique du "tout à la voiture" est révolue, et qu'il faut privilégier les transports en commun et les modes de déplacements doux (vélos, marche, ...);

la participation et la concertation de tous les acteurs concernés, pour une vision globale des problèmes;

la communication avec la population, laquelle doit être impérativement informée et consultée.

Le montant global de l'étude se monte à 14.096.500 BEF TVAC, dont 85% à charge de la Région wallonne

(11.982.025 BEF TVAC) et 15% à charge des dix communes (2.114.476 BEF TVAC). Le 1er mars dernier l'étude a officiellement démarré et elle s'étendra sur une durée de 14 mois environ.

QU'EST QU'UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ - PCM ?

Le Plan Communal de Mobilité (dans le cas présent ce plan s'appelle le plan intercommunal de mobilité puisqu'il regroupe 10 communes) est un outil prospectif de planification de la mobilité des personnes et des marchandises au sein de l'entité communale, qui se base sur la concertation des acteurs de la mobilité et sur la prise en compte de tous les modes de déplacements (transports individuels, transports collectifs, piétons, deux roues, personnes à mobilité réduite, ...).

Le Plan Communal de Mobilité est également un outil opérationnel, définissant un échéancier de mesures à mettre en place pour l'amélioration de la mobilité dans la zone.

Le PCM est un outil très efficace pour la prise de décisions aux niveaux communal et régional. Auparavant, les réponses en matière de mobilité étaient apportées de manière ponctuelle, sans vision globale, ce qui entraînait de nombreux désagréments.

LA PARTICIPATION DE LA POPULATION - LA CONCERTATION

La concertation avec tous les acteurs concernés (MET, TEC, SNCB, associations, comités de quartier, ...) à toutes les étapes de l'étude constitue un gage de réussite du PCM, notamment au niveau de son acceptation par le plus grand nombre.

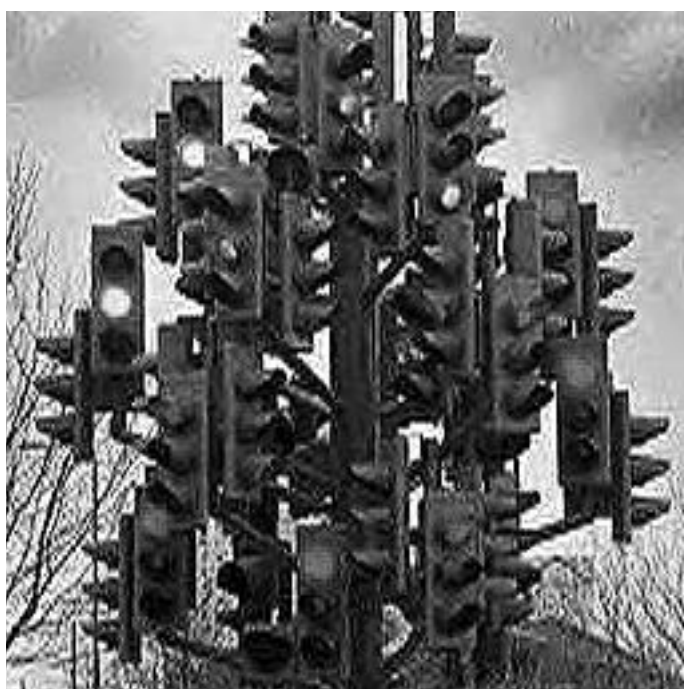
En s'inscrivant dans la logique du PCM, la commune s'en-

SECTEUR OURTHE - AMBLÈVE - CONDROZ

gée aussi dans une certaine transparence par rapport à la démarche suivie et aux choix qui seront faits. Tout au long de l'étude, des réunions citoyennes, une consultation publique et une enquête publique seront organisées. Il s'agit d'un volet essentiel pour une bonne acceptation des changements et projets proposés à la population. Ainsi, le PCM est un outil de référence reconnu par tous qui offre des réponses claires aux questions des citoyens.

Aujourd'hui, conclusions des deux premières étapes de l'étude: le diagnostic et les objectifs

Aujourd'hui se terminent les deux premières étapes de l'étude, celle de l'analyse de la situation existante avec le diagnostic correspondant et celle de la définition des contraintes et des objectifs.



LES CINQ POINTS FORTS DU DIAGNOSTIC SONT:

de nombreux secteurs critiques en matière de sécurité routière, tout particulièrement la Route du Condroz (N63);
un trafic relativement faible sur les axes secondaires (< 5.000 véh/j) mais relativement important sur le réseau principal à l'approche de Liège;

3 un charroi important, lié notamment à l'exploitation des car-

rières;

des transports collectifs jouant un rôle marginal dans les déplacements des usagers non captifs avec « seulement » ~2.000 voy/j sur la SNCB et ~9.500 voy/j sur les TEC, des scolaires en grande majorité;

un phénomène de péri urbanisation de l'agglomération lié-geoise en augmentation ces dernières années sur ces 10 communes représentant près de 67.000 habitants.

LES CINQ OBJECTIFS PRINCIPAUX SONT:

de sécuriser les points noirs du réseau routier et les traversées de village;

de maîtriser le charroi des poids lourds, lié aux carrières notamment;

d'améliorer les conditions de déplacements des modes doux (piétons, deux-roues, PMR) en développant des aménagements et équipements spécifiques (bande/piste cyclables, place de stationnement PMR, parc à vélo, ...);

d'améliorer la desserte des communes en transports collectifs, au niveau de la souplesse des fréquences notamment;

de densifier l'habitat autour des noyaux villageois et de maîtriser l'urbanisation en ruban le long des axes de circulation.

PERSONNES DE CONTACT

Pour d'éventuelles questions,
n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes:

MET - D.311: M^{me} Bernadette GANY,
attachée

Tel: 081 77 30 99

Transitec : M. Vincent ERMATINGER,
ingénieur d'étude

Tel: 081 22 45 66

Adm. Com. : M. Patrick LECERF,
bourgmestre

Tel: 086 38 91 66

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2001 à 19H00

Les DROGUES et la TOXICOMANIE



Comblain-la-Tour



Comité scolaire

P R E V E N T I O N E C O U T E R E M E D E S

CONFÉRENCE-DEBAT RÉALISÉE PAR LA POLICE FÉDÉRALE
ENTRÉE GRATUITE RÉSERVÉE AUX ADULTES ET AUX JEUNES DE + 18 ANS
avec le soutien de l'Administration Communale, la Teignouse, les écoles communales de
Fairon, Filot, Hamoir, l'école libre de Hamoir



Administration communale de Hamoir
Rue de Tohogne, 14 - 4180 HAMOIR
Tél. 086 38 80 01 - Fax 086 38 83 82

Comblain-la-Tour Fairon Filot Hamoir

HAMOIR



Votre commune